



LE CODE DE DÉONTOLOGIE

Notre action éducative repose sur les convictions suivantes :

Le droit d'être une personne unique et en développement. Nous reconnaissons chaque jeune comme un être en développement, unique et différent, ayant son propre tempérament, son propre fonctionnement. Nous lui reconnaissons son droit à être entendu dans son vécu et sa réalité.

L'importance d'un climat de vie accueillant, sécurisant, chaleureux et respectueux. Notre projet est d'offrir aux jeunes un lieu sécurisant, chaleureux et accueillant où chacun peut se retrouver et avoir un espace pour lui. Nous souhaitons créer une ambiance conviviale et respectueuse dans laquelle l'enfant se sent accepté et apprécié. Un climat dans lequel il puisse réduire les éventuelles tensions internes et externes et prendre du recul, pendant qu'il vit loin de sa famille.

La conviction de la présence d'un potentiel et de ressources tant chez l'enfant/adolescent, sa famille que son environnement. Ce qui unit fortement l'ensemble des collaborateurs du foyer la Chaloupe est la conviction que chaque jeune résident dispose d'un potentiel, d'une capacité de développement et de changement. Nous croyons qu'une évolution positive et constructive est toujours possible.

La valeur d'une relation respectueuse, fiable et bienveillante. A travers les relations quotidiennes offertes par les collaborateurs, nous lui proposons un soutien et un espace favorable à son développement. Nous l'accompagnons de manière bienveillante à appréhender, à identifier et à exprimer ce qu'il vit, à travers une relation de confiance et de respect mutuel.

La nécessité d'un cadre cohérent, rigoureux et exigeant dans le respect des besoins et des compétences de l'enfant/adolescent. Nous avons la conviction que pour développer au mieux son potentiel, le jeune doit bénéficier d'un cadre clair, structurant, fiable et cohérent. Le respect du potentiel du jeune et de sa capacité de croissance positive implique une attitude rigoureuse et un cadre exigeant de la part des collaborateurs.

Les bénéfices d'un accompagnement éducatif individualisé pour mieux se connaître et agir constructivement sur son environnement. Nous visons, par la qualité de notre présence et de notre accompagnement éducatif, par l'intérêt porté au jeune, à l'amener à une meilleure connaissance personnelle de son fonctionnement et au final à mieux s'utiliser. L'objectif est de leur permettre de connaître leurs ressources et leurs points d'amélioration et de les accompagner à faire face aux exigences de la Chaloupe, de l'école, de leur famille et de la société. En développant leur capacité à se connaître, à communiquer et à faire face à la réalité, nous leur proposons une attitude constructive et responsable. Nous cherchons à leur faire découvrir peu à peu qu'ils peuvent agir positivement sur le cours de leur existence. Nous nous engageons à les faire participer aux choix les concernant, à leur permettre d'être actif vis-à-vis de leur vie et de leur avenir.



LE CODE DE DÉONTOLOGIE

Le partenariat et la co-construction d'un projet éducatif avec l'enfant/adolescent, la famille et le réseau. Il nous paraît important d'assurer une continuité de la relation avec la famille et l'entourage du jeune. A travers la collaboration avec les parents, nous souhaitons favoriser les interactions positives et laisser son rôle et sa part de responsabilité à chacun. Nous sommes attentifs à la participation de l'enfant/adolescent et de sa famille au son projet éducatif. Nous tenons compte, avec bienveillance et respect, de l'éventuel sentiment de disqualification induit par les échecs et les difficultés antérieures, de l'éventuel sentiment de culpabilité pouvant émerger lors d'un placement ainsi que des possibles conflits de loyauté. Nous sommes conscients du travail de l'ensemble des professionnels et des autres personnes concernées. Nous collaborons au mieux avec chacun, dans l'intérêt de l'enfant et de son bon développement.

La formation permanente du personnel et l'amélioration continue des prestations. Nous engageons prioritairement du personnel formé et encourageons à la formation continue. Nos partenaires sont régulièrement invités à nos colloques éducatifs dans une visée de collaboration et de perfectionnement.

L'action éducative au quotidien.

- la priorité est accordée à l'accompagnement du jeune dans son développement, à une meilleure connaissance de lui-même, de son fonctionnement pour une meilleure utilisation de ses ressources dans le quotidien.
- la ligne d'action choisie est celle de l'intérêt porté au jeune et à sa réalité, de la recherche de dialogue, et de la rencontre au travers d'une qualité de présence éducative.
- Le climat de vie est empreint de respect mutuel, de bienveillance, de convivialité, ainsi que de rigueur et d'exigence.
- La connaissance et la conscience des besoins fondamentaux de l'enfant et de l'adolescent en développement soutiennent notre approche éducative.
- La recherche de la mobilisation des ressources et du potentiel du jeune constituent une vision essentielle afin de l'aider à faire face efficacement à sa réalité (personnelle, familiale, scolaire, sociale...) ;
- les deux principaux axes de l'éducation, « le normatif » et « l'affectif » sont considérés et posés avec respect et bienveillance avec l'objectif prioritaire d'accompagner le jeune dans son développement.

Les collaborateurs s'engagent

- à respecter la déclaration des Droits de l'enfant, notamment l'Art. 1 qui affirme : « Le droit à l'égalité sans distinction ou discrimination fondée sur la race, la religion, l'origine ou le sexe » ;
- à respecter les lois fédérales et cantonales qui régissent la protection de l'enfance ;
- à être rigoureux et fiables dans l'application de la vision institutionnelle, du concept et de leur cahier des charges,
- à mettre en œuvre les mesures éducatives décidées avec ou/et par la direction,



Fondation La Chaloupe

LE CODE DE DÉONTOLOGIE

- à créer un climat de vie respectueux, convivial et bienveillant pour l'ensemble des jeunes
- à accompagner le ou la jeune, ses parents et/ou les représentants légaux et le service placeur dans la construction d'un projet éducatif constructif, visant un mieux-être.
- à collaborer avec l'ensemble des collaborateurs, le service placeur, la famille et les autres professionnels de la situation.
- à être actifs dans un processus d'amélioration continue de leur activité